

L'ÉCOLE PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur

MERCIER & CIE., Editeurs

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE par an, payable d'avance

Les abonnements partent du 1er janvier et ne se prennent pas pour moins d'une année. Ceux qui s'abonneront dans le courant de l'année recevront tous les numéros parus depuis le 1er janvier. Toute correspondance concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, Ecole normale Laval; celle ayant rapport à l'administration, à MERCIER & CIE., 16, Côte du Passage, Lévis, P. Q.

SOMMAIRE.—PÉDAGOGIE : Journal d'un instituteur, (suite) par M. J. LE BARDY—69^e conférence des instituteurs à l'école normale Laval.—MÉTHODOLOGIE : Avantage d'une méthode rationnelle.—Deuxième leçon intuitive de grammaire.—PARTIE PRATIQUE : Dictées I, II, III—Analyse historique par F. X. TOUSSAINT—Correction de l'exercice sur l'adjectif de la livraison précédente.—Problèmes d'arithmétique.—Réponses aux questions du numéro précédent.—DIVERS : Correspondance par l'abbé PROVANCHER—Lettre de M. l'inspecteur Tremblay.

PÉDAGOGIE

Journal d'un instituteur

(SUITE)

Au lieu d'appliquer cette méthode à l'égard des enfants, on fait tout le contraire. De là une éducation sans nerf, sans vigueur, éducation déplorable dont la conséquence serait la ruine de notre société, si une réaction ne s'opérait promptement dans la famille, et si l'école heureusement n'était là pour en atténuer les effets.

Cet enfant ainsi cajolé, adonisé, gâté, l'instituteur pourra-t-il en tirer parti ? Sa tâche est bien délicate, mais avec des ménagements, il obtiendra le plus souvent un succès relatif, sinon complet. L'important est d'avoir une bonne discipline.

Le voilà donc, ce petit bonhomme, sa mère l'amène tout emmitoufflé; elle vous débite sur ses bonnes qualités une litanie interminable que vous êtes obligé d'interrompre; elle l'embrasse encore, et se retire les yeux humides. Passer trois heures sans revoir ce cher poupon, quel sacrifice pour le cœur d'une mère!

Pauvre petit! il pleure de son côté. Cependant une bonne parole que vous lui dites a bientôt séché ses larmes.

Malgré le vice de son éducation première, l'enfant gâté sait qu'il trouvera à l'école une volonté forte à laquelle il devra se soumettre; ses parents l'en ont prévenu, peut-être menacé. Il se décide néanmoins, grâce à cet esprit d'imitation inhérent à la nature humaine. Ses petits camarades vont à l'école; il consent à faire l'essai d'un joug peut-être moins lourd qu'on ne lui a dépeint.

D'abord il observe tous les mouvements du maître et des élèves; il voit ceux-ci lire, écrire, se lever, s'asseoir, etc., au premier signal. Ce que veut le maître, tous le veulent. Une désobéissance vient-elle à se manifester? elle est aussitôt réprimée, et le mouvement de la classe se continue. Que fera l'enfant? osera-t-il se soustraire à la règle? Il craindrait de se rendre ridicule, et les enfants gâtés sont ordinairement plus sensibles au ridicule que les autres; c'est déjà une précieuse ressource dont un maître habile tire un merveilleux parti.

Il est accoutumé à la flatterie: un mot d'éloge adressé à propos encourage ses efforts. Une louange à son petit voisin plus attentif ou plus docile sera aussi une leçon indirecte qui produira son effet; une image, un bon point, un rien l'intéressera d'abord; peu à peu apprendra à vénérer son maître, se formera à la discipline et deviendra susceptible de culture; mais les reproches, mais les réprimandes sévères, moyens

nécessaires avec certains caractères, ne produiraient ici qu'un succès négatif. Ce sont des médecines violentes qui ne sauraient encore convenir à sa frêle constitution ; et, comme Saint Paul, l'instituteur doit se faire tout à tous ; la religion et le patriotisme exigent de lui ce dévouement apostolique.

M. J. LEBARDY

SOIXANTE - NEUVIÈME CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL, TENUE LE 31 JANVIER 1880.

Présents : L'honorable G. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, le Révd. P. Lagacé, principal de l'école normale Laval, le Révd. T. G. Rouleau, assistant-principal ; F. E. Juneau, écr., inspecteur d'écoles ; MM. B. Lippens, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, J. B. Dugal, G. Labonté, Frs. Fortin, M. O'Ryan, O. Cloutier, N. Simard, P. V. Bouchard, J. B. Gilbert, J. E. Roy, P. L. Martineau, W. Tuhey, Jules Cloutier, A. Chabot, Frs. Pagé, P. Provençal, D. Frèves, J. Létourneau ; les abbés A. Vaillancourt, Ls. Tremblay et les élèves maîtres de l'école normale.

Le président étant absent, M. B. Lippens est prié d'agir comme président *pro tempore*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté avec l'amendement suivant : Les paroles de M. F. X. Toussaint, sur le sujet de discussion doivent se lire comme suit : Il a vu dernièrement un programme d'étude qui ne dénote pas une parfaite connaissance des progrès apportés dans l'enseignement, dans ces derniers temps.

M. F. X. Toussaint suggère l'idée d'avoir des tableaux pour faciliter l'enseignement de l'histoire du Canada comme il y en a déjà pour l'histoire sainte. Il fait ressortir l'avantage de ces tableaux qui frappent si vivement l'esprit des enfants. Il voudrait des tableaux représentant les principaux traits de l'histoire du Canada, tels que l'arrivée de Cartier, celles de Champlain, de Maisonneuve, les faits principaux de l'histoire religieuse, etc.

M. Cloutier présente à la conférence les deux premiers numéros de "L'ÉCOLE PRIMAIRE," journal pédagogique qu'il vient de publier. Il fait ressortir tous les avantages qu'il y aura pour les instituteurs à recevoir cette publication, attendu qu'elle s'occupera principalement de pédagogie pratique et qu'elle contiendra une série de devoirs tout préparés pour les élèves de différentes capacités. Puis il ajoute : " Que, outre le développement et l'application des principes pédagogiques, "L'ÉCOLE PRIMAIRE" aura encore une autre belle mission à remplir : celle de travailler de toutes ses forces à améliorer la condition de l'instituteur, dont elle se fera toujours un devoir d'être l'organe, et qu'il suffira de faire partie du corps enseignant pour avoir droit à ses sympathies.

M. Toussaint, au nom de l'association, félicite M. Cloutier, de l'heureuse idée qu'il a eue de publier un journal spécialement destiné à fournir aux instituteurs et aux institutrices des devoirs tout préparés pour leurs classes. C'est un grand service à rendre au pays. Il ajoute que sa collaboration a été demandée et qu'il a promis de mettre au profit de cette publication son expérience de plus de trente-cinq années dans l'enseignement, dont vingt-trois à l'école normale. Il y traitera des matières dont l'enseignement lui est confié à l'école normale, surtout de l'histoire du Canada qu'il divisera en plusieurs tableaux ; le premier comprenant la population à différentes époques, depuis Jacques-Cartier jusqu'à nos jours ; le deuxième essai donnera la liste des découvreurs, des fondateurs et des gouverneurs qui se sont le plus distingués, et fera connaître les actions héroïques qui leur donnent un droit incontestable à notre admiration ; le troisième fera connaître les intendants, leur mission, leurs devoirs, les services qu'ils ont rendus. Il fera de même pour l'histoire religieuse du pays, les évêques, missionnaires, prêtres séculiers. Il donnera ainsi 25 à 30 tableaux contenant une analyse succincte de toute l'histoire du Canada. Il fera aussi des analyses sur la géographie en prenant une des cinq parties du monde, dont il donnera la population de chaque royau-

me, les productions, et ainsi de suite. Pour faciliter le travail des instituteurs et des institutrices, il publiera aussi les problèmes d'algèbre et de toisé qu'il donne à ses élèves. M. Toussaint termine en souhaitant succès et longue vie à "L'ÉCOLE PRIMAIRE."

M. Juneau encourage les instituteurs à souscrire à "L'ÉCOLE PRIMAIRE" ainsi qu'aux autres journaux d'éducation publiés dans cette province, tels que celui du *Courrier* et celui de M. Rolland.

M. Lippens exprime le plaisir qu'il éprouve de voir trois journaux remplacer le journal d'éducation dont la publication a été supprimée. Il dit que dans le journal d'éducation, qui était un journal officiel envoyé à l'étranger, on ne pouvait pas y traiter toutes les questions que l'on voulait; qu'aujourd'hui nous serons chez nous. C'est une question d'appréciation entre les trois journaux et il souhaite longue vie à tous. Le plus important pour un journal pédagogique, c'est d'être pratique; il faut que l'instituteur y trouve son *vade mecum*; qu'il contienne par conséquent des matières toutes préparées. Il parle de tout le bien qu'ont produit en Europe les conférences et les journaux pédagogiques. Il dit qu'aujourd'hui, dans ce pays, le clergé, les hommes instruits sont bien disposés en faveur des instituteurs, c'est à eux à écrire, à faire connaître leurs besoins, les réformes à demander. Il souhaite succès au journal de M. Cloutier, présenté à l'association, et par incidence, aux autres journaux.

On procède ensuite à la discussion du sujet: Le programme d'étude tel que présenté au conseil de l'instruction publique pourrait-il être modifié?

M. le principal ouvre les débats et développe les deux questions suivantes:

1o *Un programme d'étude est-il nécessaire?*

2o *Si un programme est nécessaire, en vue de quoi doit-il être fait?*

Il démontre par de nombreuses raisons qu'un programme d'étude est nécessaire, mais il est d'avis qu'un instituteur intelligent ne doit pas toujours le suivre à la lettre, parce que pendant une leçon, il se présente toujours un

grand nombre de questions incidentes dont on peut tirer partie pour l'avantage des élèves.

Quant à la seconde question, M. le principal dit qu'un programme d'étude doit être fait en vue du développement des facultés de l'âme, plutôt qu'en vue de l'acquisition des connaissances: qu'il doit avoir pour base la *dynamilogie*, c'est-à-dire cette partie de la philosophie qui traite des facultés de l'âme. Mais la science pédagogique, malgré les grands progrès qu'elle a faits de nos jours, est encore loin d'avoir dit son dernier mot sur ce point, parce qu'elle n'est pas arrivée au niveau de la vraie doctrine philosophique. Les auteurs ne font pas assez la distinction entre les véritables facultés et les simples opérations de l'intelligence. S'appuyant sur la philosophie moderne, la pédagogie n'énumère pas assez les facultés de l'âme: il faudrait pour cela qu'elle remontât à Saint-Thomas. Or, puisque la pédagogie est impuissante à nous faire connaître les facultés de l'âme, il s'ensuit que les programmes d'étude ne peuvent être faits en vue du développement de ces mêmes facultés.

Le programme ne devrait pas seulement renfermer un tableau des matières et un tableau de la distribution du temps, mais il devrait aussi en avoir un des facultés de l'âme. De plus, tout instituteur et toute institutrice devrait pouvoir faire la distinction entre une faculté et une simple opération de l'intelligence. Et il serait à désirer que la psychologie fût enseignée à tous les élèves de nos écoles normales.

Parmi les facultés qu'il faut cultiver avec le plus grand soin, il y en a deux qui priment toutes les autres parce qu'elles distinguent l'homme de la bête, ce sont: l'*intelligence* et la *raison*. Voilà les deux bases, les deux pierres fondamentales de l'édifice, les deux foyers de l'éclipse où convergent tous les rayons.

M. Toussaint prie M. le principal de vouloir bien consentir à ce que le beau travail dont il vient de faire la lecture soit publié dans "L'ÉCOLE PRIMAIRE:" M. le principal y consent volontiers.

M. Lippens entame ensuite la partie pratique de la question, et dit: "Un

programme d'études primaires doit indiquer d'abord les matières d'enseignement; mais une simple nomenclature des différentes sciences ne suffit point; on doit motiver ce choix afin de donner une idée substantielle de l'ensemble, du but à atteindre."

M. Lippens énumère ensuite les branches d'instruction devant être enseignées dans les écoles de différents degrés, donne les motifs qui doivent en justifier le choix, et fait voir la grandeur du but que l'on doit se proposer; puis il ajoute en terminant: "Le programme du département de la Seine mérite particulièrement d'être étudié; la division mensuelle des matières d'enseignement est faite avec beaucoup de soin. Ce sont toujours les mêmes objets qui reviennent et ch. que fois qu'ils se présentent de nouveau à l'esprit de l'enfant, on les retouche, on les complète, on agrandit le cercle, on complète les notions acquises. L'art d'acquérir consiste surtout à se mettre au niveau des enfants, et le maître habile entame toutes les branches dans les divisions inférieures et sans attendre que les élèves appartiennent aux classes élevées.

M. Cloutier pense que le programme du département de la Seine pourrait facilement être modifié de manière à l'adapter aux besoins des écoles canadiennes; la plupart des matières qu'il contient s'enseignent dans nos écoles; au temps marqué pour l'histoire de France, nous pourrions mettre l'histoire du Canada, et remplacer le système métrique par le calcul mental, et l'arithmétique écrite.

Vu l'importance du sujet, l'association remet à une réunion ultérieure l'adoption de ses conclusions.

Les motions suivantes sont ensuite proposées:

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. G. Labonté et résolu:

Que cette Association se prépare à fêter à sa séance de mai prochain, le 50e anniversaire d'enseignement de M. J. B. Dugal, ou les noces d'or de ce vénérable instituteur, et qu'un comité composé de MM. Juneau, Toussaint, Cloutier, Létourneau, du moteur et du

secondé soit chargé des préparatifs de cette fête. Adoptée.

Proposé par M. J. B. Cloutier, secondé par M. J. Létourneau, et résolu:

Qu'un comité composé de M. le principal, de Messieurs Toussaint, Lacasse, Lippens, du moteur et du secondé soit chargé de préparer une supplique à la législature, lui demandant d'amender l'article de la loi d'éducation de manière à offrir à l'instituteur de plus grandes garanties pour ses vieux jours. 2o Qu'avant de présenter cette demande, le dit comité s'entende avec celui que les instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques - Cartier ont nommé pour la même fin, et ne fasse aucune démarche avant d'avoir obtenu l'assentiment de M. le surintendant. Adoptée.

L'hon. M. Ouimet dit qu'il sera donné au conseil de l'instruction publique des pouvoirs pour faire des règlements concernant la caisse d'épargne. Il espère, qu'aussitôt que les finances de la province le permettront, le gouvernement mettra cette caisse en état de pourvoir aux besoins des instituteurs vieux ou incapables de continuer d'enseigner. Il se joindra avec plaisir aux membres de cette association pour célébrer les noces d'or de M. J. B. Dugal, dont il loue le courage et la persévérance. Il tient beaucoup au congrès pour que les instituteurs puissent se connaître et échanger leurs idées. Il encourage aussi les instituteurs à contribuer à l'exposition scolaire qui aura lieu à l'exposition provinciale, en septembre prochain.

M. le surintendant ajoute qu'il a vu avec plaisir la fondation de "L'ÉCOLE PRIMAIRE," et qu'il l'a lue avec intérêt; il croit que ce journal va produire un grand bien; les trois journaux, suivant lui, ont du mérite, mais sans vouloir faire de parallèle, il croit que "L'ÉCOLE PRIMAIRE," est appelée à produire un très grand effet, et à développer admirablement bien la thèse qu'elle a en vue.

M. le surintendant félicite M. le principal et M. Lippens de leur discours sur la question du programme d'étude. Il dit que plusieurs programmes ayant été soumis au conseil de l'instruction publique, ce dernier avait chargé un de

ses membres d'étudier la question, et que celui-ci en avait fait un. Comme ce travail ne paraît pas rencontrer l'approbation des instituteurs, il invite l'association à préparer un programme, lequel sera soumis au conseil qui doit adopter un programme d'étude, ainsi qu'une division du temps à la séance de mai prochain.

M. le surintendant termine en félicitant l'association d'avoir entendu des discours aussi beaux que ceux qui ont été prononcés dans cette séance, et il invite de nouveau le comité à organiser le congrès.

A la prochaine séance le sujet suivant sera discuté : Quel est l'homme le plus méritant de la colonie française du Canada ? On discutera surtout sur les mérites de Jacques-Cartier, Champlain, M. de Maisonneuve, Mgr de Laval, M. de Frontenac, la mère Marie de l'Incarnation, Mlle Mance, etc.

La séance est ajournée au dernier samedi de mai prochain, à 9 hs. A. M.

J. LÉTOURNEAU,
Secrétaire.

MÉTHODOLOGIE

Comme on a pu le voir par notre première leçon, l'étude de la grammaire, branche d'instruction si ennuyeuse, si aride, si peu populaire autrefois parmi les élèves, sans distinction d'âge ni de sexe, devient, par l'intuition facile, intéressante, j'oserais même dire attrayante.

Déjà livré de toute contrainte et surtout de l'ennui d'apprendre par cœur des mots qu'il ne comprend pas, débarrassé de la peur d'être puni s'il ne récite pas bien exactement mot à mot sa leçon, l'enfant cesse par là même de regarder l'école comme un épouvantail, et n'éprouve plus pour elle la moindre répugnance : au contraire, il s'y rend avec empressement pour montrer à son maître et à ses confrères, au moyen du devoir fait avec intelligence à la maison, qu'il a bien saisi, bien compris toutes les explications qui lui ont été données la veille ; il a hâte de voir recommencer cet exercice, véritable gymnastique de l'esprit, lequel, loin de le fatiguer, de l'ennuyer, lui procure un plaisir réel, une

véritable satisfaction. Car malgré son jeune âge, il sent que ce travail lui est profitable, et c'est pour cela qu'il l'aime ; il s'aperçoit que son intelligence se développe de jour en jour et perçoit les choses avec plus de facilité, voilà ce qui l'encourage ; et du moment qu'un enfant est dans ces bonnes dispositions, le grand point est gagné, le succès est certain.

Cette méthode a encore le précieux avantage d'accoutumer les enfants à penser, à réfléchir, et l'habitude de ces deux opérations rend l'esprit plus vif et plus prompt à saisir les questions. Et du reste, cet échange continu de paroles entre le maître et ses élèves, leur apprend à parler correctement, à s'exprimer avec facilité. Mais, n'oublions pas qu'il ne faut jamais laisser passer une phrase incorrecte, un mot mal prononcé ou employé à faux sans le rectifier.

Une classe faite de cette manière n'est plus un fardeau, c'est un véritable amusement. Le maître comme les élèves arrivent à la fin sans s'en apercevoir. C'est un feu roulant continu, chacun y met de la vie, de l'âme, du sentiment. C'est la méthode naturelle, la méthode du Père Girard, qui, lui-même, s'était inspiré à Iverdon, des grandes pensées de Pestalozzi, et dont la réflexion sur ces mêmes principes lui ouvrit de si vastes horizons ; c'est le point de départ du célèbre cordelier : " l'instinct maternel, œuvre de la nature, et digne, par conséquent de toute notre attention. " Pour apprendre à parler à son enfant, la mère lui montre les objets et en prononce les noms (enseignement intuitif) : jamais elle ne détache le mot de la réalité ; ses paroles disent toujours quelque chose à son enfant : *Premier point*. Ensuite, la mère ne parle pas à son enfant simplement pour lui apprendre à prononcer des mots, mais pour lui enseigner quelque chose ; elle ne s'arrête pas au matériel de la langue, elle passe outre ; elle instruit : *Second point*. Enfin l'enseignement de la mère chrétienne a un caractère éminemment moral et religieux : elle élève son enfant pour le bien et pour son Dieu : *Troisième point*. Tels sont les caractères essentiels de l'éducation instinctive de l'amour ma-

ternelle." Le Père Girard s'en empare et l'accommode aux besoins de la jeunesse tout entière.

DEUXIÈME LEÇON INTUITIVE DE GRAMMAIRE

Le maître s'adressant à un élève :

Comment vous appelez-vous, mon enfant ?

E.—Je m'appelle Henri.

Même question adressée à plusieurs enfants.

M.—Qu'est votre père, Henri ?

Henri.—Il est cultivateur.

M.—Et vous Jules ?

Jules.—Il est boulanger.

M.—Qui vous a élevé, Joseph ?

Joseph.—C'est mon père et ma mère.

M.—Qui vous a instruit, Martin ?

Martin.—C'est mon maître.

M.—Qui vous donne l'instruction religieuse à l'église ?

Martin.—C'est M. le Curé.

M.—Par quel mot nomme-t-on celui qui fait le pain ?

E.—On le nomme boulanger.

M.—Comment nomme-t-on ceux qui vous instruisent ?

E.—On les nomme instituteurs si ce sont des hommes et institutrices si ce sont des femmes.

M.—À quoi sert le mot Henri ?

E.—Il sert à nommer une personne.

M.—À quoi servent les mots boulanger, maître, curé, charpentier, père, mère, frère, sœur, etc. ?

Les élèves donnent pour chacun de ces mots des réponses convenables.

M.—Qui peut me dire par quoi nous avons terminé notre dernière leçon ?

Plusieurs enfants.—Nous avons dit que "les mots qui servent à nommer des personnes, des animaux ou des choses sont des noms."

M.—Bien ! mes enfants, quelle sorte de noms avons-nous étudiée aujourd'hui ?

E.—Des noms de personnes.

M.—C'est cela : la prochaine fois nous étudierons des noms d'animaux.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

Faisant suite à la dictée n° I de la 2^e livraison.

J'aime le bon Dieu.—La religion élève l'âme.—L'insouciance de l'élève.—La confiance en Dieu. La contagion du vice. Une région lointaine.—La jointure du genou.—Le témoin sincère.—Zéphirin aura soin du foin.—Le poinçon aigu. La pointe piquante.—Léon a joué du violon.—La moitié de la poire.—Le pieu pointu. (1)

ÉTUDE DES VOYELLES ET DES DIFFÉRENTES SORTES D'*e*

Ecrire sur le tableau et faire reproduire sur les ardoises les cinq voyelles ; les faire apprendre aux élèves ainsi que les trois sortes d'*e*.

Dire que les autres lettres de l'alphabet sont des consonnes. (2)

Faire prononcer l'*e* muet comme le son *e* de la première syllabe du mot *lever* ; celui de l'*é* fermé comme le son de *é* dans les deux syllabes du mot *été* ; celui de l'*è* ouvert comme le son *è* dans *ver, mer*.

APPLICATION

M.—Combien de voyelles dans le mot *aimé*.

E.—Trois.

M.—Nommez-les.

E.—*a, i, e*.

M.—Quelle sorte d'*e* est *e*.

E.—Un *e* muet.

M.—Combien de voyelles dans le mot *Dieu* et nommez-les.

E.—Trois : *i, e, u*.

M.—Nommez les différentes sortes d'*e* du mot *élève*.

E.—Le premier est un *é* fermé, le second est un *e* ouvert et le dernier est un *e* muet.

Continuer ce travail jusqu'à ce que les enfants sachent parfaitement reconnaître les voyelles et les différentes sortes d'*e*.

(1) Voir notre Alphabet, page 27.

(2) Voir notre grammaire p. 5, n° 4 et p. 6 n° 9, 10, 11 et 12.

II

LE CHEVAL ET LES HUITRES

Un voyageur arrive, transi de froid, dans une hôtellerie de campagne, et la trouve si remplie de monde, qu'il ne peut approcher du poêle. "Que l'on porte une douzaine d'huitres à mon cheval, dit-il à l'hôte.—A votre cheval, Monsieur, croyez-vous qu'il veuille en manger?—Faites ce que j'ordonne." Le patron obéit; tous les assistants le suivent à l'écurie, et notre voyageur se chauffe. "Monsieur, dit l'hôte en revenant, je l'aurais gagé sur ma tête, le cheval n'en veut pas. Il faut donc que je les mange moi-même," répond le voyageur, qui s'était bien chauffé et avait choisi une bonne place.

Faites épeler les mots suivants et faites en donner la signification.

Hôtellerie.—Auberge, maison où l'on reçoit les voyageurs.

Campagne.—L'espace qui est situé hors de la ville.

Monde.—Un grand nombre de personnes.

Poêle.—Fourneau en fonte pour chauffer les appartements.

Huitres.—Molusque à coquille bivalve., fig. personne stupide.

Bivalve.—Coquille qui s'ouvre à deux battants.

Hôte.—Celui qui tient une hôtellerie, qui donne ou reçoit l'hospitalité.

Ordonner.—Donner un ordre, commander.

Voyageur.—Celui qui voyage.

Transi de froid.—Avoir bien froid, être saisi de froid.

Explication du sens.

Le M.—Qu'avez-vous remarqué dans le morceau que nous venons de lire?

Les E.—Un voyageur qui arrive dans une hôtellerie; il a bien froid et ne peut s'approcher du poêle parce qu'il y a trop de monde alentour.

Le M.—Quel moyen emploie-t-il pour avoir une place commode et se chauffer à son aise?

Les E.—Il emploie un stratagème.

Le M.—Ah! quel grand mot me dites

vous là! il faut de suite m'en donner la signification.

Les E.—Stratagème veut dire ruse, finesse, subtilité.

Le M.—Bien! Quel stratagème emploie le voyageur?

Les E.—Il ordonne à l'hôte de porter une douzaine d'huitres à son cheval.

Le M.—Pourquoi?

Les E.—Parcequ'il sait que la plupart des gens, sans réfléchir, vont suivre l'hôte pour voir un cheval manger des huitres, et qu'il pourra par ce moyen trouver place auprès du feu.

Le M.—Que répond le voyageur quand l'hôte vient lui dire que son cheval ne veut pas manger d'huitres?

Les E.—Il faut donc que je les mange.

Le M.—Quelle impression a dû produire sur les dupes, cette réponse spirituelle du voyageur?

Les E.—La même impression que celle éprouvée par le corbeau de la fable. Ils ont dû jurer, mais un peu tard, qu'on ne les y prendrait plus.

III

PUISSANCE DE DIEU (*Bossuet.*)

Dieu dit: "Que la lumière soit¹", et la lumière fut². Le roi dit: "Qu'on marche," et l'armée marche; "Qu'on fasse telle évolution," et elle se fait³; toute une armée se remue au seul commandement d'un prince, c'est-à-dire à un seul petit mouvement de ses lèvres. C'est parmi les choses humaines, l'image la plus excellente de la puissance de Dieu; mais au fond, que⁴ cette image est défectueuse! Dieu n'a point de livres⁵ à remuer⁶; Dieu ne frappe point l'air avec une langue pour en tirer quelque son⁷; Dieu n'a qu'à vouloir en lui-même et tout ce qu'il veut s'accomplit comme il l'a voulu,⁸ et au temps qu'il a marqué.

Il dit⁹ donc: Que la lumière soit, et elle fut; qu'il y ait un firmament, et il y en eut un¹⁰: que les eaux s'assemblent; et elles furent assemblées¹¹; qu'il s'allume deux grands luminaires, et ils sallument; qu'il sorte des animaux, et il en sortit¹²; et ainsi du reste¹³. Il a dit, et les choses ont été

faites ¹⁴; il a commandé et elles ont été créées ¹⁴.

QUESTIONS

1o Pourquoi *soit* au subjonctif?—
2o Quel est l'attribut de cette seconde proposition?—3o Quel est le sens de *se fait*, qu'est ce verbe?—4o Qu'est le mot *que* devant cette image, dire les homonymes de *que*.—Pourquoi *de livres* et non *des livres*? 6o Qu'est l'infinitif *à remuer*, est-il complément?—7o Dire les homonymes de *son*.—8o De quoi *l'* dans *il l'a voulu* tient-il la place? En quoi *vouloir* est-il irrégulier?—9o Quelles sont les irrégularités du verbe *dire*?—10o Quel est le mot *en* dans *il y en eut un*? Quand le mot *en* peut-il être sujet réel d'un verbe impersonnel? Dire quand ce mot est préposition ou adverbe.—11o Expliquer l'accord du participe *assemblées*.—12o Quel est le sens réel de *sortit*?—13o Compléter la proposition *ainsi du reste*.—14o Expliquer l'accord des participes *faites, créés*.

EXPLICATION

1o *Soit* est au subjonctif, parceque devant *que* est sous-entendu *je veux, je commande*.

2o *Fut* dans cette proposition, signifie *exista*; l'attribut est donc *existant*.

3o *Elle se fait*, signifie *elle est faite*, c'est là un verbe pronominal passif.

4o *Que* signifie *combien*, c'est un adverbe d'extension, modifiant *défectueuse*. Svivi de la préposition *de*, l'adverbe *que* marque l'extension de la quantité. *Que* est pronom relatif quand il a un antécédent et qu'il joint deux propositions; il est pronom indéfini interrogatif, quand il signifie *quelque chose*; il est conjonction, quand n'ayant pas d'antécédent il joint deux propositions.

5o. On supprime l'article à *de lèvres*, parce que c'est un nom pris dans un sens partitif et précédé d'un verbe accompagné d'une négation.

6o *À remuer* signifie *pouvant être remué*; cet infinitif peut donc être considéré comme se rapportant à *lèvres* en qualité de modificatif.

7o Le mot *son* a pour homonyme, *son* adjectif possessif et *sont* verbe.

8o Dans *il l'a voulu*, le mot *l'* signifie *cela* ou *que cela s'accomplît*. Le verbe

vouloir est irrégulier dans le radical des dérivés du présent de l'indicatif et dans ceux du participe présent qui ont pour terminaison une syllabe muette; il est de plus irrégulier à la terminaison de la première et de la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif.

9o Le verbe *dire* est irrégulier à sa terminaison dans *vous dites* du présent de l'indicatif, et dans *dites* du présent de l'impératif.

10o *Il y en eut un* signifie *il y eut un firmament*. Le mot *en* tenant la place de *firmament* est sujet réel de l'impersonnel *il y eut*. Le mot *en* tenant la place d'un nom pris dans le sens partitif ou accompagné d'un adjectif indéfini ou numéral peut toujours être sujet réel d'un verbe impersonnel. *En* est préposition quand il a un complément; il est adverbe quand il marque le lieu vu qu'étant suivi d'un qualificatif, il signifie *comme*.

11o *Assemblées*, après le verbe *être*, forme ici l'attribut du sujet, dont il marque l'état et avec lequel il s'accorde.

12o Le sujet réel de l'impersonnel *sortit* est *en*, mis pour *des animaux* pris dans le sens partitif.

13o *Et ainsi du reste*, signifie *et il fut ainsi du reste, et le reste fut ainsi*.

14o *Faites* et *créés*, participes, s'accordent avec le sujet dont ils marquent l'état, comme simples adjectifs.

ANALYSE HISTORIQUE

POPULATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

I

Je commence aujourd'hui à remplir la promesse que j'ai faite dans le dernier numéro de "L'ÉCOLE PRIMAIRE," et, sans préambule, j'entre en matière par le tableau suivant relatif à la population de la Nouvelle-France.

Années	Tableau	Population
1534	Jacques-Cartier est accompagné de 61 hommes, parmi lesquels 2 prêtres. Il a deux navires.	61
1535	Dans son second voyage, le célèbre navigateur de St. Malo compte sur ses trois navires 110 hommes, dont	110

- 26 moururent du scorbut pendant l'hiver de 1535-6. Un ou deux prêtres l'accompagnaient.
- 1541 Jacques-Cartier passe l'hiver au Cap-Rouge, en compagnie de gentilshommes, de soldats et de matelots. Il y avait aussi 50 repris de justice que le roi de France avait mis à son service. Pendant l'hiver, le scorbut causa plusieurs mortalités.
- 1542 Roberval amena sur ses trois navires 200 personnes dont la plupart étaient des condamnés à mort et graciés par François I.
- 1608 L'on s'accorde à dire que 28 hommes aidèrent Champlain à jeter les premières assises de la cité de Québec. Le nombre des habitants de celle-ci jusqu'à la première prise qu'en firent les Anglais ne dépassa guère 50.
- 1632 Ici, commence une ère nouvelle. La population s'accroît plus rapidement.
- 1633 M. de Champlain revint avec 200 personnes, tant matelots que colons; aussi les Pères Masse et Brébœuf.
- 1642 M. de Maisonneuve arrive avec 40 personnes, premiers habitants de Ville-Marie, aujourd'hui Montréal.
- 1653 M. de Maisonneuve conduit à Montréal une recrue de cent braves qui sauvent la colonie française d'une situation extraordinairement critique. Leur bravoure excite l'admiration des sauvages qui déclarent craindre moins la rencontre de trois français de Québec que d'un seul français de Montréal.

1721	La colonie comptait	25,000
1744	" " "	50,000
1760	" " "	70,000
1785	" " "	113,000
1791	" " "	135,000
1811	" " "	200,000
1831	" " "	512,000
1844	" " "	690,000
1851	" " "	890,000
1861	" " "	1,111,000
1871	" " "	1,191,575

II

Lorsque l'on considère le choix des premiers colons envoyés ici par le roi de France, l'on doit se féliciter de l'insuccès des tentatives de colonisation de 1541-42. Des repris de justice, des hommes condamnés à mort puis graciés pour les fins de peupler la Nouvelle-France, ne pouvaient pas mener à bonne fin la tâche de fonder une colonie respectable.

Et, néanmoins, une faute aussi grossière de la part d'un roi de France qui voulait asseoir les bases d'un royaume catholique dans l'Amérique du Nord, étonne moins encore que le fait de confier une pareille mission au huguenot de Monts, à un homme dont l'esprit était absorbé par toutes sortes de spéculations commerciales, et qui n'avait à cœur que ses intérêts particuliers. Aussi le choix des premiers colons qui suivirent Champlain ne fut pas très-heureux.

Mais, en 1632, commence une ère nouvelle. Alors, on veut sincèrement établir en Amérique une colonie à la fois française et catholique. Les colons sont choisis avec discernement, et l'on apporte un soin tout particulier au choix des filles que l'on veut amener de France pour donner des épouses aux jeunes colons. Ces filles sont ou des orphelines, dont la saine et forte éducation des communautés religieuses ont affermi l'esprit et ennobli le cœur, ou bien elles sortent des familles les plus respectables des campagnes de France. Parmi elles, quelques unes sont nobles.

M. l'abbé Tanguay a écrit quelque part que parmi les noms actuels des familles canadiennes françaises, plusieurs ont une origine qui date des

POPULATION DU CANADA À DIFFÉRENTES ÉPOQUES

Années		âmes
1663	La colonie comptait	2,500
1682	" " "	9,700
1689	" " "	12,000

Croisades. Voilà, certes, dans le passé, une noblesse qui n'est pas à dédaigner. Les croisés étaient de fiers et vaillants hommes, dignes d'être les ancêtres de nos zouaves pontificaux, et, si leur sang coule dans nos veines, ayons une foi hardie dans l'avenir.

Vers l'année 1665, l'on eut la douleur de voir les mœurs se relâcher. Les colons de la Nouvelle-France, jusque là si moraux et si religieux, s'oublèrent pendant quelques années.

L'arrivée du régiment de Carignan contribua beaucoup à amener cet état de choses. Cependant, le zèle des communautés religieuses et celui du clergé séculier neutralisèrent en partie les effets pernicioeux des mauvais exemples qu'on avait sans cesse sous les yeux.

En 1760, plus de 60,000 français ou descendants de Français sont abandonnés par la France sur les deux rives du St. Laurent, comme autrefois les Hébreux sur celles de l'Euphrate. Un peu plus d'un siècle après, on compte sur ces rives plus d'un million de canadiens-français, loyaux sujets de Sa Majesté la reine d'Angleterre, mais encore remplis d'attachement et d'amour pour la France. Le Canada, quoique soumis à l'Angleterre, est le plus libre et le plus indépendant des peuples modernes, et cela, grâce à sa vigoureuse sève de catholicisme.

F. X. TOUSSAINT.

CORRECTION DE L'EXERCICE DE LA DERNIERE LIVRAISON

Une *sœur* est une amie donnée par la nature. Une *amie* est une sœur que nous nous sommes choisie. Cette *femme* est ma protectrice zélée. La *tigresse* est cruelle, carnassière et toujours altérée de sang. Une bonne *mère* vit avec ses *filles* comme avec ses meilleures *amies*. Les deux *souveraines* étaient indépendantes l'une de l'autre. Vos *cousines* sont plus traîtres, plus vaines que les miennes. La *louve*, naturellement grossière et poltronne, devient ingénieuse par besoin, et hardie par nécessité. La *chèvre* est vive, légère, capricieuse et vagabonde. Mon *enfant*, on n'est pas toujours jolie; mais on peut toujours

être bonne. Te dirai-je une *pensée* indigne, basse et lâche?

Entrez *Madame*; soyez la bienvenue. Cette *femme* est une italienne qu'on dit aussi habile actrice que bonne cantatrice. L'*ânesse* est gaie, gentille, et même assez jolie quand elle est jeune; mais elle devient par l'âge, lente, indocile, têtue. Les *déeses* de la Fable étaient jalouses, vindicatives et cruelles.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES PRATIQUES

1. Un fabricant d'instruments de musique a fait un *harmonium* qu'il a vendu \$450.00. La matière première lui a coûté \$180.00 et il a consacré 108 jours à la fabrication de cet *harmonium*. Combien a-t-il gagné par jour? Rép. \$2.50

2. Un marchand achète cinq bœufs de différentes grosseurs pour la somme de \$58.00. Il revend le premier \$18.50; le second \$12.80; le troisième \$12.50 et les deux derniers \$10.75. Il a dépensé \$1.87 dans ses voyages. Combien a-t-il gagné? Rép.: \$5.43.

3. Combien pourrait-on faire de douzaines de chemises avec 8 pièces de toile de 60 verges chacune, sachant qu'il faut trois verges par chemises?

Rép.: 15 douzaines.

4. Combien coûte une de ces chemises, si l'on paie \$0.60 la pièce pour la façon et que la toile coûte \$0.45 la verge?

Rép.: \$1.95.

REPONSES AUX QUESTIONS DU NUMERO PRECEDENT

1. Parce que les courants d'air, qui se glissent à travers les jointures refroidissent la colonne d'air chaud et en arrêtent l'ascension.

2. Parce que l'action du vent, plus impétueux et plus froid, suspend ou arrête le courant d'air chaud et fait refluer la fumée.

3. Et l'on ne parle de rien moins que ...

4. Dépenser son revenu d'avance.

5. D'où lui vient sa mauvaise humeur?

6. Préface.

APPRECIATIONS DE "L'ÉCOLE PRIMAIRE"

Notre journal était composé et mis en page lorsque nous avons reçu la correspondance de M. l'abbé Provancher; c'est pourquoi nous avons dû retrancher quelques unes de nos matières ordinaires pour publier avec le présent numéro l'appréciation bienveillante du savant abbé.

CAP ROUGE, 13 FÉVRIER 1880.

M. J. B. CLOUTIER,

Rédacteur de "L'ÉCOLE PRIMAIRE."

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir le troisième numéro de votre "ÉCOLE PRIMAIRE," et je n'hésite pas à dire qu'il l'emporte encore en intérêt sur ses deux devanciers. Je pense que tous ceux qui entretenaient des doutes sur le caractère de votre publication, peuvent aujourd'hui se fixer avec certitude. Ce sera surtout un journal pratique, et conséquemment, éminemment utile.

La simple lecture de vos pages fait reconnaître de suite que ceux qui y tiennent la plume sont avant tout des professeurs pratiques, qui ne font que retracer la route que cent fois ils ont suivie, et suivent encore dans leur pratique journalière, soit pour aplaïr telle ou telle difficulté, tourner tel ou tel obstacle, et surtout parvenir plus promptement à se mettre à la portée de l'intelligence des enfants, suivant la mesure des talents dont ils sont doués, et le degré de développement de leurs facultés qu'ils ont déjà acquis. Les derniers écrits de votre collaborateur, M. Toussein, révèlent surtout toutes ces qualités de la manière la plus évidente.

Que sont la plupart de ces nouvelles théories qu'on voit éclore tous les jours et qui manquent encore de la sanction de la pratique? Ce ne sont souvent que des rêves creux d'imaginations désordonnées, ou des inventions n'ayant d'autre mérite que la manière ingénieuse dont elles sont présentées, qui ne paraissent rationnelles que sur le papier, et que la première épreuve très souvent

fait condamner de suite comme impraticables. Vos lecteurs n'auront rien à redouter de semblable, puisque vos collaborateurs étant tous professeurs, ne feront que rapporter ce qu'ils mettent eux-mêmes en pratique tous les jours.

Vous avouerez-je, M. le Rédacteur, que l'apparition de votre journal m'a fourni un motif tout personnel de satisfaction, j'oserais dire de légitime orgueil? Le patriote sincère qui, sans autre intérêt que celui du bien public, émet ses opinions sur les affaires de son pays, a la douleur le plus souvent de voir ces opinions mal accueillies ou du moins reçues avec indifférence, et tomber aussitôt dans l'oubli. C'est que l'intérêt privé est tellement devenu la mesure de toutes les actions, qu'on ne croit plus, pour ainsi dire, au désintéressement, et qu'une suggestion devient de suite suspecte par cela même qu'on ne la voit pas se résoudre en un gain personnel pour celui qui l'émet. Le triomphe de telles idées, l'adoption de telles opinions qu'on avait d'abord accueillies, sinon avec mépris, du moins avec indifférence, peuvent donc inspirer un orgueil bien légitime à ceux qui les premiers les ont émises? Or, si vous me permettez de répéter ici ce que j'écrivais en 1875, au sujet de l'éducation, on verra que vous êtes tellement entré dans mes idées, qu'il semble que je vous aurais directement tracé la route.

"Ne pourrait-on pas employer plus avantageusement les \$2,400 sacrifiées au *Journal de l'Instruction Publique*? Ce journal, tel qu'il est fait aujourd'hui, est très peu lu, et d'un bien mince avantage pour les instituteurs. De fait aussi, n'étant pas rédigé par un membre du corps, c'est plutôt une publication littéraire qu'un recueil pédagogique. Pourquoi ne laisserait-on pas l'entretien d'un tel journal à l'entreprise privée, avec une modique allocation pour en mettre le prix d'abonnement à la portée des bourses des instituteurs? Nous n'avons pas de doutes qu'un tel journal, rédigé par des hommes du métier, indépendant du gouvernement quoiqu'en recevant une certaine allocation, pourrait bien devenir d'une utilité incontestable, non seulement pour le corps enseignant,

mais encore pour tous ceux qui prennent intérêt à la cause de l'éducation, parce qu'on y traiterait constamment des matières d'actualité. Ce serait le médium qui mettrait tous les instituteurs en communication les uns avec les autres, dans lequel les obstacles au progrès de l'éducation, l'efficacité des dispositions de la loi, les changements à y opérer, etc., pourraient être exposés, discutés par les personnes les plus compétentes; tandis qu'un journal sous la direction immédiate d'un ministre politique et fait par un employé de son bureau, ne peut être tel qu'il l'est aujourd'hui, que l'organe spécial de ce ministre, ne peut refléter que ses propres vues" (*Naturaliste Canadien*, Vol. VII, page 6.)

N'est-ce pas là, en tous points, ce qu'est "L'ÉCOLE PRIMAIRE"? Il ne manque plus que la coopération du gouvernement pour rendre votre journal exactement ce qu'il devrait être: y joindre des gravures, et peut-être aussi lui ajouter quelques pages.

Le gouvernement payait \$2,400 pour le *Journal de l'Instruction Publique*; qu'il vous en alloue seulement mille, il aura réalisé une économie de \$1,400 et procuré au corps enseignant un organe parfaitement à la hauteur de sa position.

Dans le même volume du *Naturaliste*, j'émettais à peu près les mêmes vues pour le *Journal d'Agriculture*, et je ne désespère pas de voir bientôt aussi mes suggestions adoptées de ce côté là.

Je me permettrai en finissant de donner un avis aux commissaires d'école, c'est que dans les nouveaux engagements qu'ils sont sur le point de prendre avec les instituteurs, qu'ils s'enquièreient si celui ou celle qui se présente a un abonnement à "L'ÉCOLE PRIMAIRE," car dans la négative, c'est un appoint considérable de succès qui lui manque.

Avec considération,

L'ABBÉ PROVANCHER.

EXEMPLE A SUIVRE

M. Thomas Tremblay, inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé nous a adressé la lettre suivante :

Ste. Adélaïde, comté de Gaspé,

20 janvier 1880.

M. J. B. Cloutier, E. N. L.
Québec.

MONSIEUR,

Comme votre journal "L'ÉCOLE PRIMAIRE" promet d'être, à plus d'un degré, dans l'enseignement, d'une rare efficacité, j'ai bien l'honneur de vous soumettre comme abonné à votre nouvelle publication, le personnel enseignant de tout le comté.

Dans ma visite prochaine, je verrai à ce que chaque instituteur paie son abonnement pour lequel, dans tous les cas, je me rends responsable.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéïssant servt.,

THOMAS TREMBLAY.

Cette lettre peut se passer de commentaire; car, par elle-même, elle prouve deux choses: 1o Que M. Tremblay est un homme de devoir; qu'il suit de près la marche des écoles de son district et en connaît si bien les instituteurs et les institutrices qu'il n'hésite pas à se rendre responsable de leur abonnement à "L'ÉCOLE PRIMAIRE;" 2o qu'il comprend l'importance de fournir à la classe enseignante les moyens de s'instruire, de se mettre au fait des meilleures méthodes en usage, de profiter de l'expérience de ceux qui s'occupent d'améliorer notre système d'enseignement.

Messieurs les inspecteurs L'Evêque et Savard, nous ont aussi adressé des lettres très flatteuses au sujet de notre journal. Le dernier ainsi que MM. les inspecteurs Juneau et Vieux ont eu l'obligeance de nous fournir la liste de tous les instituteurs et institutrices de leur district respectif.

Nous croyons pouvoir dire avec vérité que tous les inspecteurs d'écoles sont favorables à notre entreprise, car nous recevons tous les jours des demandes d'abonnement d'instituteurs et d'institutrices, qui nous disent faire la chose d'après les conseils de leur inspecteur.

Que ces Messieurs veuillent bien agréer nos plus sincères remerciements.